

Les Russes dénoncent la construction de mosquées, responsables des "califats localisés" chez nous

écrit par Ivan Blot | 24 octobre 2017

Les « Califats localisés »

Par Ivan Blot

Dans la revue du ministère des affaires étrangères russes, « la vie internationale », on trouve un article du rédacteur en chef Armen Oganessian qui s'inquiète de la création de « califats localisés » dans les villes d'Europe occidentale. Il constate que le grand nombre d'immigrés illégaux de religion musulmane est un obstacle à leur intégration. Se retrouvant entre eux, dans un milieu perméable aux réseaux islamistes, ces populations constituent de plus en plus des enclaves où règnent la charia et les tribunaux islamistes. Les Etats sont dans l'incapacité d'enrayer cette évolution.

Selon M. Oganessian, [\[1\]](#) « **l'apparition de communautés monoethniques et monoreligieuses, une sorte d'enclaves fermées, a poussé à la faveur de l'autorisation de construire des mosquées accordées aux musulmans.** C'est l'Arabie saoudite qui a financé en large partie (...) les mosquées ont dressé une barrière entre les musulmans et la société ouest-européenne (...) selon l'institut de l'Orient de l'Académie des sciences de Russie. **Et tout cela s'est opéré dans le cadre des droits et des libertés garantis par les constitutions démocratiques des pays occidentaux. (...) l'éducation des jeunes, les cours de Coran, l'arbitrage des conflits entre musulmans, entre travailleurs immigrés et employeurs, entre membre de la communauté et institutions, tout cela se faisait au sein des**

enclaves où l'autorité incontestable et en dernier ressort est détenue par l'imam. Les tribunaux de la charia ont commencé leurs activités dans presque l'ensemble de l'Europe occidentale en dominant les diasporas musulmanes et en se substituant aux cours de justice de l'Etat. Les tribunaux de la charia en Europe sont financés en majeure partie par le Qatar. Ces enclaves musulmanes incrustées en Europe sont désignées par le terme expressif de « califat localisé ».

Ces territoires sont de fait sous la loi islamiste, notamment en ce qui concerne le statut des femmes, toute autre religion que l'islam est de facto interdite de séjour et rien ne s'oppose sérieusement à la diffusion des idées djihadistes.

Dans ces zones peuplées d'immigrés clandestins non recensés par la police (sauf dans quelques pays sérieux comme la Suisse et la Norvège), l'activité de recrutement et de formation des nouveaux djihadistes échappe aux forces de l'ordre. Ces petits « califats localisés » sont des territoires où les imams islamistes font régner la loi islamiste, la charia, et où les tribunaux islamistes concurrencent les tribunaux de l'Etat d'accueil. Ces petits califats ont aussi pour tâche d'empêcher toute forme d'intégration de leur population à la population d'accueil. Ils ont leurs formes d'économie parallèle et laissent le trafic de drogue s'épanouir si c'est nécessaire économiquement. Ils peuvent aussi le combattre si nécessaire. Ce trafic est destiné à l'exportation en dehors du califat localisé. A l'intérieur du califat localisé, la consommation de drogue est étroitement contrôlée comme toute forme de délinquance d'ailleurs.

Les services de police du pays d'accueil se félicitent parfois de voir la délinquance diminuer dans certains blocs d'immeuble. La prostitution disparaît, la consommation de drogue se réduit, et les incidents liés à la petite délinquance sont beaucoup moins nombreux. Mais il ne faut pas s'en féliciter de façon superficielle. Cela signifie généralement que les islamistes révolutionnaires ont pris le

contrôle de la population et notamment de la jeunesse. Superficiellement, le calme et l'ordre règnent. Mais certaines activités fleurissent en secret comme le trafic d'armes. Dans les pays occidentaux notent les spécialistes russes, la population est désarmée (sauf certains pays comme la Suisse ou les Etats-Unis) mais les islamistes sont à peu près les seuls à accumuler les armes de façon occulte. La législation sur le port d'armes est ridiculisée. On sait qu'un terroriste sur les Champs Elysées à Paris avait obtenu six ports d'armes différents dans différentes préfectures et pourtant il était sur le fichier S des suspects en terrorisme !

On ne peut pas dissocier le problème du terrorisme de celui de l'immigration clandestine, comme le veut la pensée officielle en Occident. Le terrorisme a des petites bases où peuvent s'exercer le recrutement et la formation des guerriers de l'islam révolutionnaire. Ces bases sont les territoires où les immigrés clandestins, ou légalisés pour certains, s'entassent en grand nombre de façon incontrôlée. Ces bases géographiques sont le socle des activités islamistes révolutionnaires, ce sont les « califats localisés ».

Il est à souhaiter que le califat de Syrie et d'Irak, Daech, disparaisse militairement de ces pays grâce aux forces russes, à l'armée syrienne, à l'armée irakienne, aux pechmergas kurdes et aux forces occidentales d'appoint. Mais même une telle victoire, qui semble proche aujourd'hui, n'empêchera pas le terrorisme de fleurir à partir des petits califats localisés dans les banlieues des villes d'Europe occidentale ou d'ailleurs. L'idéologie islamiste révolutionnaire va continuer à se répandre dans une jeunesse qui a perdu ses repères religieux, nationaux et culturels, même en l'absence d'un centre étatique visible. On a connu cela avec le socialisme révolutionnaire avant la révolution bolchevique en Russie. Les militants révolutionnaires organisaient des réseaux à partir de petites bases très structurées dans certains milieux ouvriers. Mao Tsé Toung a très bien dit que le militant

révolutionnaire n'est efficace que s'il vit au sein du prolétariat comme le poisson dans l'eau. L'eau nourricière est présente pour nos djihadistes d'aujourd'hui et de demain dans les « Califat localisés ».

La notion russe de « Califat localisé » nous paraît très précieuse pour l'observation et la lutte anti- terroriste dont nous avons besoin dans notre société déracinée. Ces califats sont des noyaux d'enracinement pour les terroristes à venir et doivent donc être combattus comme tels et non tolérés par des pouvoirs publics inconscients.

Outre l'action pour empêcher la multiplication des califats localisés, il faut aussi réarmer moralement le pays, mais comme disait Kipling, ceci est une autre histoire !

[\[1\]](#) La vie internationale, 2016, page 110